

3eme TROPHEEOCCITANIE HUGUES DEVILLERS PISTE REGLEMENT SAISON 2021

ARTICLE 1 : Préambule

Le Comité OCCITANIE de Cyclisme de la FFC organise le 3eme Trophées Occitanie Piste. Ces trophées permettent de mettre en valeur les qualités sportives ainsi que la régularité des compétiteurs d'Occitanie licenciés à la Fédération Française de Cyclisme lors de la saison Piste.

ARTICLE 2 : Catégorie et Classification des épreuves

- Benjamins : Vitesse, Scratch, Course aux points, course tempo, Omnium
- Dames Minimales. Vitesse, Scratch, Elimination, Course aux points, course tempo, Omnium poursuite.
- Dames Cadettes* : Vitesse, Scratch, Elimination, Course aux points, course tempo, Poursuite**, Vitesse par équipes**, Omnium.
- Dames* : Vitesse, Scratch, Elimination, Course aux points, course tempo, Poursuite**, Vitesse par équipes***, Keirin, 500m, Omnium.
- Minimales : Vitesse, Scratch, Elimination, Course aux points, course tempo, Omnium.
- Cadets : Vitesse, Scratch, Elimination, Course aux points, course tempo, Poursuite**, Vitesse par équipes***, Américaine, Poursuite par équipes**, Keirin, 500 m, Omnium.
- Juniors/Seniors : Vitesse, Scratch, Elimination, Course aux points, course tempo, Poursuite**, Vitesse par équipes***, Américaine, Poursuite par équipes**, Keirin, Km, Omnium.

Un classement omnium sera établi à l'issue de chaque réunion, il sera réalisé par addition des places obtenues à chaque épreuve. En cas d'ex-æquo, la dernière épreuve sera déterminante.

Les points du trophée des journées de championnat seront attribués sur chacune des épreuves et non au classement finale de la journée.

Les épreuves par équipe compteront pour le trophée mais uniquement des points de présence . (Américaine, poursuite par équipe et vitesse par équipe).

*Les cadettes et dames Juniors seniors courent dans leur catégorie. Elles seront classées dans cette catégorie pour toutes les épreuves ainsi que pour le classement du trophée et ne pourront plus changer en cours de saison.

** Pour les épreuves de poursuite (individuelle et par équipe) seuls les vélos à pignon fixe seront autorisés.

*** se reporter à l'article 8.

ARTICLE 3 : Epreuves

3eme TROPHEEOCCITANIE HUGUES DEVILLERS PISTE REGLEMENT SAISON 2021

A chaque réunion sur Piste sera effectué au moins :

- 3 épreuves pour les Dames Minimés/Cadettes
- 3 épreuves pour les Dames.
- 3 épreuves pour les Benjamins.
- 3 épreuves pour les Minimés.
- 3 épreuves pour les Cadets.
- 3 épreuves pour les Juniors/Seniors.

ARTICLE 4 : Calendrier

Date	Lieu	Trophée
05/03/2022	Tarbes	Trophée
12/03/2022	Foix	Trophée
26/03/2022	Report	Trophée
09/04/2022	Tarbes	Trophée
23/04/2022	Report	Trophée
30/04/2022	foix	Championnat Occitanie vitesse , kilo , keirin
21/05/2022	Tarbes	Championnat OCCITANIE poursuite ind, tempo , élimination
28/05/2022	Report	
11/06/2022	Villemur	Championnat Occitanie américaine , scratch , course aux points
25/06/2022	Tarbes	Championnat par équipe Vitesse , poursuite
16/07/2022	Foix	Trophée
/09/2022	Foix	Trophée
	Branoux	Championnat Occitanie ECV

ARTICLE 5 : Barème

Il sera attribué les points suivant le barème :

Barème	Places															Partants non classé(s)		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15		16 à 30	
N°1	15	13	12	11	10	9	8	7	6	5	5	5	5	5	5	5	5	5
N°2	35	30	26	24	22	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	5	5	5

Barème N°1 classement omnium de chaque journées de championnat Occitanie

Barème N°2 course du trophée

3eme TROPHEEOCCITANIE HUGUES DEVILLERS PISTE REGLEMENT SAISON 2021

Si un coureur est sélectionné pour un stage piste ou une compétition piste par la D.T.N. ou le Comité Régional et que ce jour, il y a une épreuve du Trophée Régional Piste, il sera comptabilisé à ce concurrent l'équivalent des points du troisième de l'omnium.

Attribution de point pour un coureur participant à toutes les épreuves du trophée piste (+ championnat Occitanie) : 15 points par coureurs

Le classement évolutif du Trophée Piste devra être affiché à chaque réunion piste. Il sera disponible sur le site internet du Comité Régional Occitanie de Cyclisme

Un pourcentage de point du trophée piste est reporté à la coupe route en fin de saison, comme suivant :

Minimes	15%
Dames Minimes Cadettes	15%
Cadets	15%

ARTICLE 6 : Règles d'attribution des titres régionaux

preuve	Nombre de participants Minimum	Dames Minimes*	Dames Cadettes*	Dames j/s*	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Séniors
Vitesse	3 coureurs	x	x	x	x	x	x	x	x
Course aux points	5 coureurs	x	x	x	x	x	x	x	x
Scratch	5 coureurs	x	x	x	x	x	x	x	x
Poursuite	3 coureurs	x	x	x	-	-	x	x	x
Km	3 coureurs	-	-	-	-	-	-	x	x
500m	3 coureurs	-	x	x	-	-	-	-	-
Keirin	6 coureurs	-	-	x	-	-	-	x	x
poursuite pr équipes	3 équipes	-	x	-	-	-	x	X	
vitesse par équipes	3 équipes	x	x	x	-	-	x	x	
Américaine (association libre)	5 équipes	-	x	x	-	-	x	x	
Omnium	5 coureurs	x	x	x	x	x	x	x	

- Si le nombre de concurrents dames ou hommes est inférieur à 6, pour les épreuves de peloton, les concurrents(es) courront avec catégories identiques à la route.
- Pour toutes les épreuves individuelles : si le quota n'est pas respecté, l'épreuve se déroulera sans titre mais comptera pour le Trophée Piste.
- Poursuite et KM : Si seulement deux concurrents se sont présentés, la compétition aura lieu et les points seront attribués pour le Trophée Régional

* pour les titre dames (Minimes, cadettes , dames juniors , dames seniors) , le nombre de concurrente minimum pour l'attribution du titre pour la catégories est de 1 concurrentes .

3eme TROPHEEOCCITANIE HUGUES DEVILLERS PISTE REGLEMENT SAISON 2021

ARTICLE 7 : Règlement Américaine

La compétition d'américaine doit se dérouler à la fin d'une réunion du Trophée. Le résultat de l'Américainene sera pas comptabilisé dans le classement omnium et des points de participation de seront attribués (5points en plus du classement omnium de la journée , hors championnat équipe) .Un classement à part entière sera établi.

ARTICLE 8 : Règlement Vitesse par équipe

Pour les dames minimales/cadettes: le premier tour devra obligatoirement être réalisée par la concurrenteMinime.

Pour les dames juniors/séniors, si leur nombre ne permet pas la constitution de trois équipes, elles pourrontintégrer une équipe cadets/juniors ou séniors.

L'épreuve de vitesse par équipes cadets/juniors devra être composée au minimum de 1 cadet et 1 junior, letroisième coureur pour être cadet ou junior. Le premier tour devra impérativement être effectué par uncoureur cadet.

Un sénior ne pourra pas participer à une vitesse avec Cadets /Juniors. Mais un junior peut participer avec lesseniors.

L'association de coureurs appartenant à des clubs ou départements différents est possible.

ARTICLE 9 : Règlement poursuite par équipe

Un titre sera attribué pour les catégories suivantes: Dames J/S, Cadets, Juniors et Séniors.

Si le nombre d'équipe composée uniquement de juniors est suffisante (3) un titre leurs sera attribuée. Dans lecas contraire le classement se fera au scratch avec les séniors, les équipes pourront être mixés à ce momentlà.

L'association de coureurs appartenant à des clubs ou départements différents est possible.

ARTICLE 10 : Surclassement

Pour être surclassés, les athlètes de niveau national pourront faire la demande auprès du CTS.

Le concurrent ou la concurrente surclassée(e), qui dispute une épreuve dans une catégorie supérieure, seracredité de 20 points supplémentaires.

3eme TROPHEEOCCITANIE HUGUES DEVILLERS PISTE REGLEMENT SAISON 2021

ARTICLE 11 : Litige

La Commission Piste Régionale sera chargée d'examiner et de trancher tous les litiges pouvant intervenir.

Elle est habilitée à modifier tout ou partie du présent règlement, si l'esprit s'en trouve altéré en cours desaison.

ARTICLE 12 : Annulation / Report / Ajout de réunion

En cas d'intempéries, le dirigeant responsable du vélodrome est habilité à annuler la réunion, au plus tardtrois heures avant le début de la réunion.

En cas d'annulation partielle de la réunion, le classement Omnium sera calculé en fonction des épreuveseffectuées.

En cas d'annulation d'une épreuve moins de 3 h avant et que des coureurs ont fais le déplacement, des points de présence seront attribués (15 points).

En cas d'annulation de réunion pour cause d'intempéries et/ou ajout de nouvelles épreuves, le programmades réunions pourra être revu.

La commission piste pourra éventuellement ajouter de nouvelles épreuves en cours de saison.

ARTICLE 13 : Responsabilités au sein de la commission

- Vélodrome de FOIX : Mr MAURY Alexandre (TEL : 05.61.64.00.49/06.75.85.53.46)

-

Vélodrome de TARBES : Mr SEMBRE Gérard / Dorian Duchein

- Vélodrome de VILLEMUR : Mr BERNAT Xavier

-Vélodrome de Branoux les taillade :Mr MARCOUXAnthony(TEL : 06.11.54.82.74)

-Coordinateurs :Mr Anthony Vignaux , MrLEQUEUXYann

- Président Commission Piste :Mr BELLANTONIO Daniel (TEL :06.28.36.76.22)

ARTICLE 14 : Récompenses

La présence du vainqueur du Trophée Piste 2022 de chaque catégorie est obligatoire lors de la remise officielle en fin de saison(en maillot du club).

Des lots seront remis au meilleurs concurrents (et concurrentes) du trophée.

Les absents ne percevront pas leurs prix, sauf absence dûment justifiée.

Annexes

3eme TROPHEEOCCITANIE HUGUES DEVILLERS PISTE REGLEMENT SAISON 2021

TABLEAU DES DEVELOPPEMENTS

Nombre de dents au	Nombre de dents au pignon														
	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
37	6,58	6,07	5,64	5,26	4,94	4,65	4,39	4,16	3,95	3,76	3,59	3,43	3,29	3,16	3,04
38	6,76	6,24	5,79	5,41	5,07	4,77	4,51	4,27	4,06	3,86	3,69	3,53	3,38	3,24	3,12
39	6,94	6,40	5,95	5,55	5,20	4,90	4,62	4,38	4,16	3,96	3,78	3,62	3,47	3,33	3,20
40	7,11	6,57	6,10	5,69	5,34	5,02	4,74	4,49	4,27	4,07	3,88	3,71	3,56	3,42	3,28
41	7,29	6,73	6,25	5,83	5,47	5,15	4,86	4,61	4,38	4,17	3,98	3,80	3,65	3,50	3,37
42	7,47	6,90	6,40	5,98	5,60	5,27	4,98	4,72	4,48	4,27	4,07	3,90	3,74	3,59	3,45
43	7,65	7,06	6,56	6,12	5,74	5,40	5,10	4,83	4,59	4,37	4,17	3,99	3,82	3,67	3,53
44	7,83	7,22	6,71	6,26	5,87	5,52	5,22	4,94	4,70	4,47	4,27	4,08	3,91	3,76	3,61
45	8,00	7,39	6,86	6,40	6,00	5,65	5,34	5,06	4,80	4,57	4,37	4,18	4,00	3,84	3,69
46	8,18	7,55	7,01	6,55	6,14	5,78	5,45	5,17	4,91	4,68	4,46	4,27	4,09	3,93	3,78
47	8,36	7,72	7,17	6,69	6,27	5,90	5,57	5,28	5,02	4,78	4,56	4,36	4,18	4,01	3,86
48	8,54	7,88	7,32	6,83	6,40	6,03	5,69	5,39	5,12	4,88	4,66	4,45	4,27	4,10	3,94
49	8,72	8,05	7,47	6,97	6,54	6,15	5,81	5,50	5,23	4,98	4,75	4,55	4,36	4,18	4,02
50	8,89	8,21	7,62	7,11	6,67	6,28	5,93	5,62	5,34	5,08	4,85	4,64	4,45	4,27	4,10
51	9,07	8,37	7,78	7,26	6,80	6,40	6,05	5,73	5,44	5,18	4,95	4,73	4,54	4,35	4,19
52	9,25	8,54	7,93	7,40	6,94	6,53	6,17	5,84	5,55	5,29	5,04	4,83	4,62	4,44	4,27
53	9,43	8,70	8,08	7,54	7,07	6,65	6,28	5,95	5,66	5,39	5,14	4,92	4,71	4,52	4,35
54	9,60	8,87	8,23	7,68	7,20	6,78	6,40	6,07	5,76	5,49	5,24	5,01	4,80	4,61	4,43
55	9,78	9,03	8,39	7,83	7,34	6,91	6,52	6,18	5,87	5,59	5,34	5,10	4,89	4,70	4,52
56	9,96	9,19	8,54	7,97	7,47	7,03	6,64	6,29	5,98	5,69	5,43	5,20	4,98	4,78	4,60

3eme TROPHEEOCCITANIE HUGUES DEVILLERS PISTE REGLEMENT SAISON 2021

DEVELOPPEMENTS MAXIMUM AUTORISES			
Catégorie	Route	Epreuves	Piste
Prélicenciés	5,60	Ecole de cyclisme	5,60
Poussins	5,60	Ecole de cyclisme	5,60
Pupilles	5,60	Ecole de cyclisme	5,60
Benjamins	6,40	Ecole de cyclisme	6,40
Minimes garçons	7,01	Dans toutes les épreuves	6,71
Minimes filles	7,01	Dans les épreuves minimes filles seules	6,71
	7,62	Dans les épreuves cadettes	7,01
	7,01	Dans les épreuves minimes garçons	6,71
	7,01	Ecole de cyclisme	6,71
Cadets	7,62	Dans toutes les épreuves	7,01
Cadettes	7,62	Dans les épreuves cadettes seules	7,01
	7,62	Dans les épreuves cadets	7,01
	7,62	Dans les épreuves minimes filles seules	7,01
Juniors dames	libre	Dans les épreuves juniors dames seuls	libre
	7,62	Dans les épreuves cadets	7,01
	libre	Epreuves de 17 ans et plus	libre